



## Remise en cause de mon statut de parent d'enfant français

Par **Debiz**, le **24/05/2012** à **10:52**

Bonjour,

Jeune parent d'enfant français, j'ai commis l'insouciance y'a 3 ans de produire un certificat erroné, seul document invalide dans ma procédure de titre de séjour d'enfant français. N'ayant aucune expérience sur les procédures administratives, j'ai pris panique parce que mes absences scolaires devenaient trop importantes pour moi.

Aujourd'hui, ils me donnent presque un aqtf (avis de quitter le territoire français) en me refusant le titre de séjour alors que je vis de ce statut pour la situation actuelle qui m'a permis de trouver un employeur en voie de me confirmer et surtout de verser des pensions à mon fils.

SUIS JE TOTALEMENT CONDAMNE OU PUIS JE RECOURRIR?

MERCI D'AVANCE

CORDIALEMENT